

## Le compte financier unique 2025

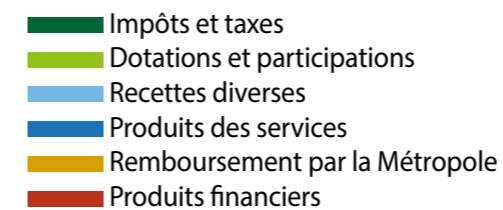
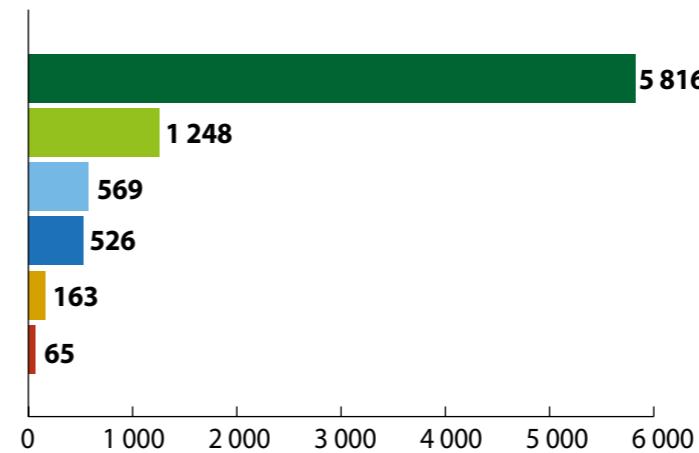
Le compte financier unique (CFU) est commun à l'ordonnateur (commune) et au comptable (trésor public) et reprend les recettes encaissées et l'ensemble des dépenses réelles de la commune sur un exercice budgétaire.

Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 9 224 781 € et les dépenses de 7 968 194 €. L'excédent est de 1 256 587 €.

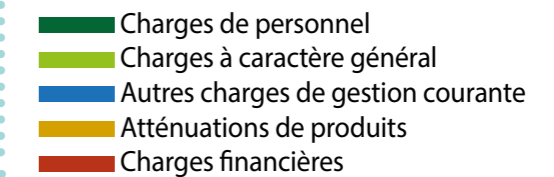
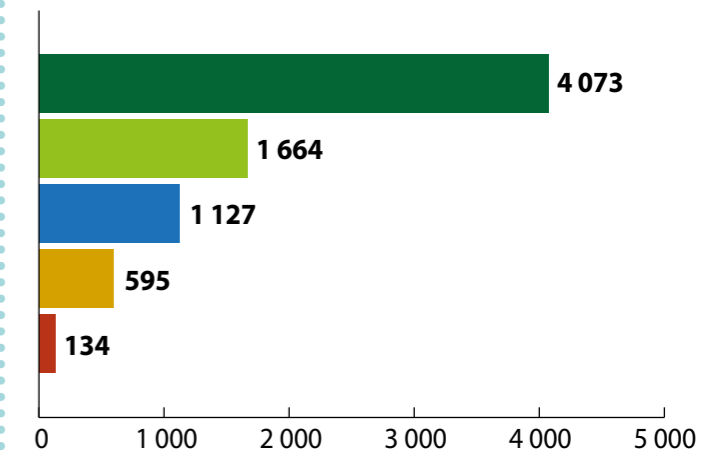
Pour la section d'investissement, les recettes sont de 2 870 214 € et les dépenses de 1 650 987 €, ce qui induit un excédent de 1 219 227 €.

### La section de fonctionnement

Principales recettes (en milliers d'euros)

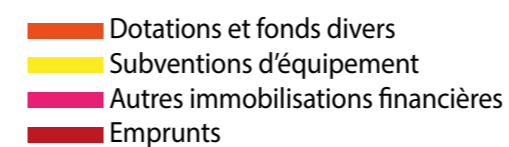
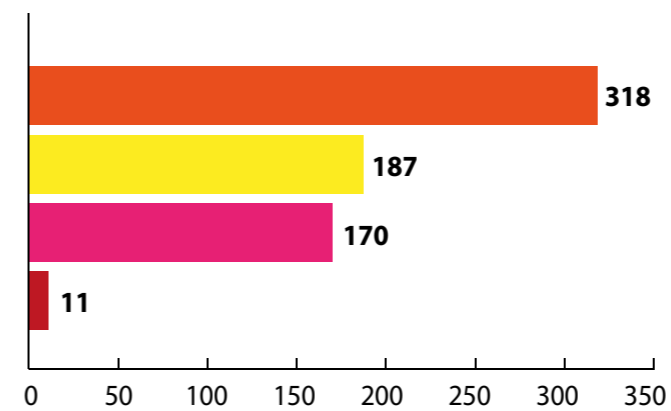


Principales dépenses (en milliers d'euros)

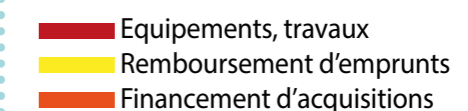
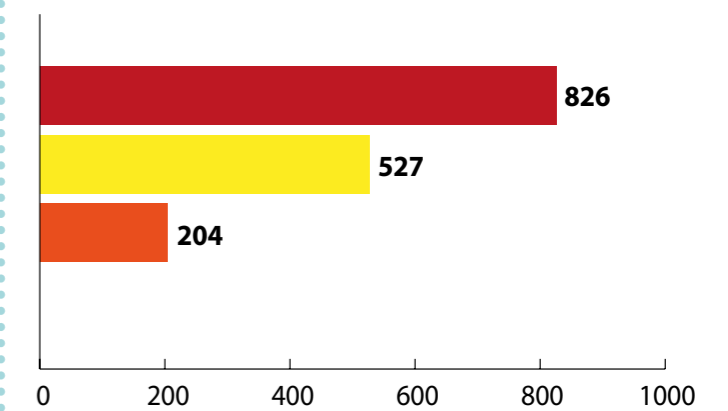


### La section d'investissement

Principales recettes (en milliers d'euros)



Principales dépenses (en milliers d'euros)



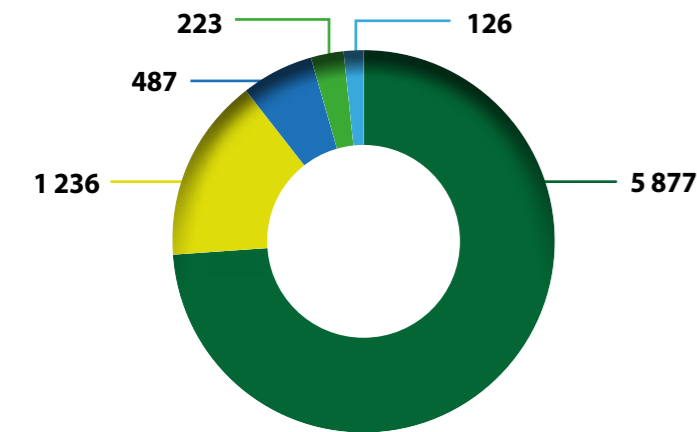
# Le budget prévisionnel 2026

Le budget de fonctionnement s'élève à 8 760 977 € et le budget d'investissement à 5 232 665 €. Ce budget a été présenté par Jacques Lardans, adjoint aux finances, lors du conseil municipal du 2 avril 2026 et a été adopté en séance.

**Le conseil municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition de la commune** (taxes foncières et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et meublés non affectés à l'habitation principale). Toutefois, chaque année, le Code général des impôts prévoit la revalorisation de la base de calcul en fonction de l'indice des prix à la consommation. En 2026, cette base augmentera de 0,8 %.

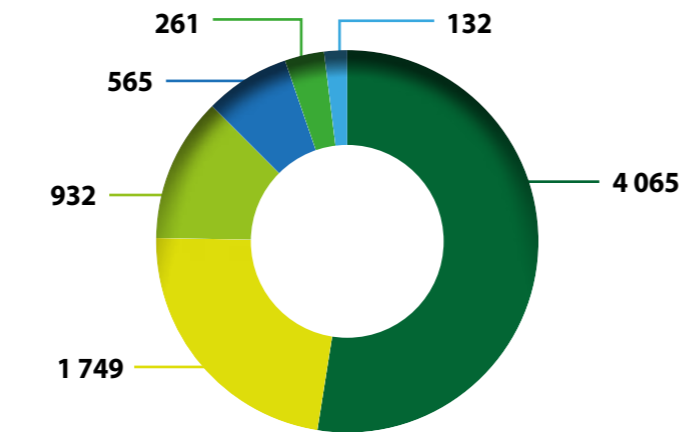
## Le budget de fonctionnement

Principales recettes (en milliers d'euros)



- Fiscalité locale directe
- Dotations, subventions, participations
- Produits des services et du domaine
- Autres produits de gestion courante
- Remboursement par la Métropole

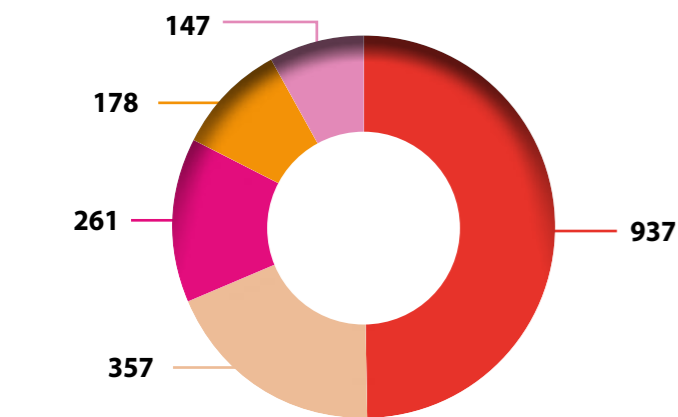
Principales dépenses (en milliers d'euros)



- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général
- Subventions CCAS et associations
- Versement à la métropole
- Amortissements
- Charges financières

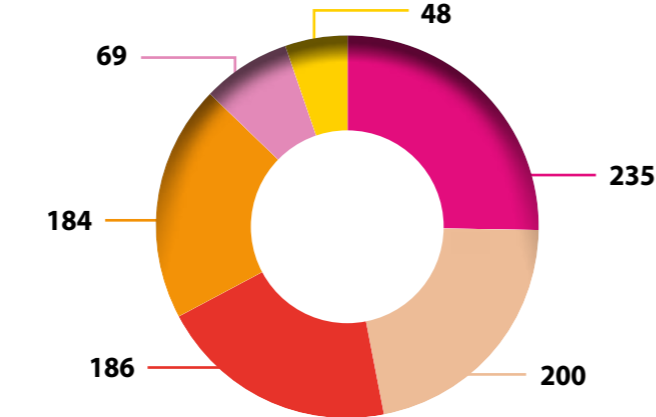
## Le budget d'investissement

Principales recettes (en milliers d'euros)



- Subventions d'équipement
- Ventes
- Amortissements
- Dotations
- Autres immobilisations financières

Principales dépenses (en milliers d'euros)



- Ecoles
- Voirie
- Bâtiments et accessibilité
- Parking et allées du Parc
- Matériel
- Environnement

# Les principaux projets

Crédits alloués ou restant à réaliser en 2026



**Nouvelle caserne de gendarmerie**  
2 145 000 €



**Pôle Petite Enfance**  
540 000 €



**Vestiaires du terrain Michel-Brun**  
135 000 €



**Voirie**  
• Rue de Laubize  
• Chemin des Teytos  
200 000 €



**Aménagement de l'espace public**  
• Parking chemin de Giroux à Opme  
• Allées du parc Bernard-de-Tocqueville  
184 000 €



**Rénovation thermique de l'école élémentaire Jacques-Prévert**  
175 000 €

# Le budget prévisionnel 2026 du CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le maire, a voté le budget prévisionnel de 2026 le 28 avril 2026.

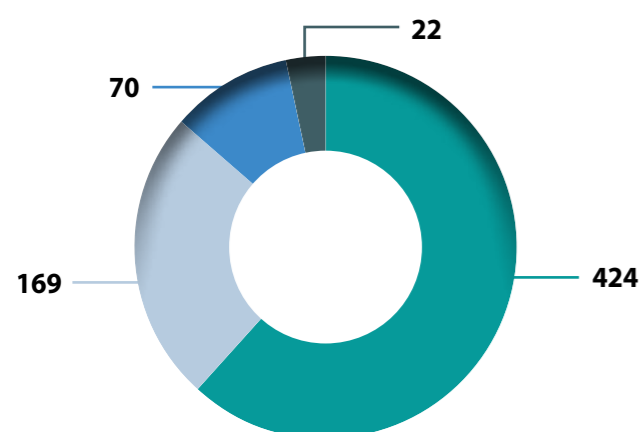
Le budget de fonctionnement s'élève à 1 141 000 € et le budget d'investissement à 640 990 €.

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement d'une subvention de la commune de 424 000 €. Cette subvention, nécessaire pour accompagner la montée en puissance de la politique sociale municipale, progresse régulièrement.

Au sein du CCAS, le multi-accueil dispose d'un budget propre. Son fonctionnement est assuré pour plus de la moitié par une subvention de la commune de 188 000 euros. Les familles participent à hauteur de 20 %. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel.

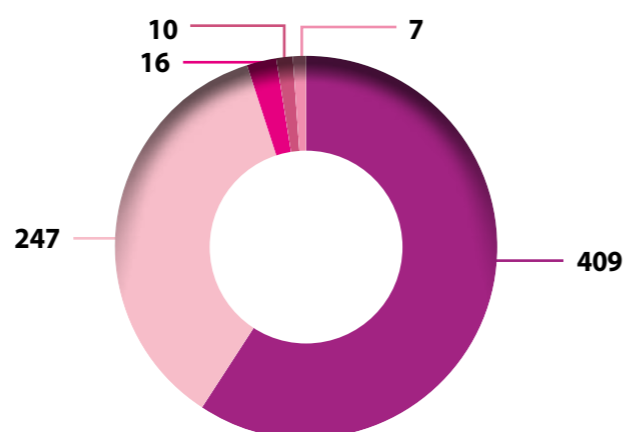
## Budget CCAS

Recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Subvention de la commune
- Produits des services
- Prestation de service (subvention Centre social/CAF)
- Autres produits de gestion courante

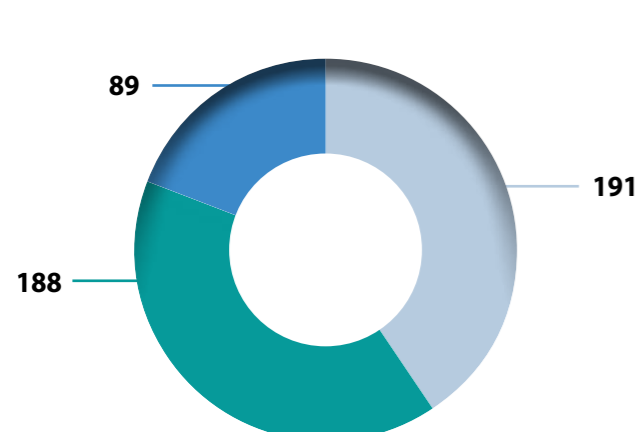
Dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général
- Amortissement
- Aides
- Subventions aux associations

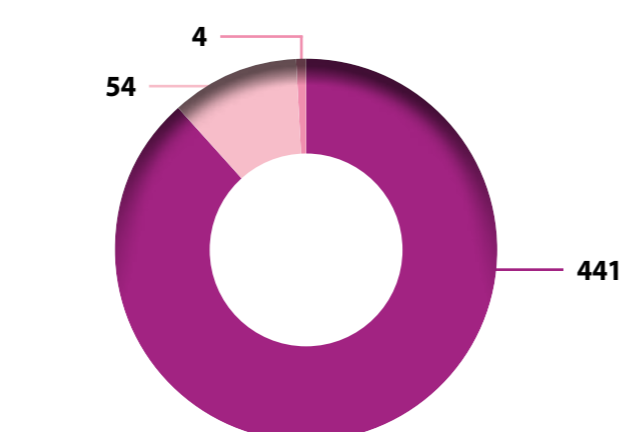
## Budget MULTI-ACCUEIL

Recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Prestations de services (CAF/MSA)
- Subvention de la commune
- Participations des familles

Dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)



- Dépenses de personnel
- Charges à caractère général
- Amortissements

# Les subventions 2026

Certaines associations ne demandent pas de subvention.

Lors du conseil municipal du 2 avril 2026 et du conseil d'administration du CCAS du 28 avril 2026, des subventions ont été accordées aux associations qui en ont fait la demande.

A ces montants, s'ajoutent, pour certaines associations, des mises à disposition de personnel, des aides en nature : salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 238 001 €	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 800 €
ALPE - collège Joliot-Curie (bal)		200 €
Amicale Laique	600 €	
Archer Romagnat Club	500 €	
Arverne foot fauteuil	1 000 €	
ASM Rugby féminin	5 000 €	
Association Sportive Romagnatoise (ASR)	50 000 €	
Association des donneurs de sang	480 €	
Association des jeunes de Romagnat	500 €	
Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)	200 €	
Association Sportive Collège Joliot Curie	250 €	
Atelier des Partages		200 €
Atelier Solidart		200 €
Auvergne Mékong	250 €	
BC6		200 €
Caracycle	100 €	
Comité de jumelage	3 000 €	
Comité des Fêtes	2 000 €	
Compagnie théâtrale Soleil de Nuit	200 €	
Compagnie théâtrale Whit Jacobson	200 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert	2 603 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel	1 850 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Jacques-Prévert	2 134 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Louise-Michel	1 436 €	
Coopérative scolaire Ecole primaire Boris-Vian	698 €	
Comité social du Personnel Communal	36 500 €	
Eveil romagnatois	60 500 €	
FLEP	56 200 €	
FNACA	300 €	
Foyer rural d'Opme	470 €	
Foyer rural Saulzet-le-Chaud (Saulzet Show)	470 €	
Gym ta forme	320 €	
Prévention routière	80 €	
Les Fessous de Romagnat	250 €	
LPO groupe local	350 €	
Lycée enseignement adapté Opme (foyer socio éducatif)	800 €	
Office National des Anciens Combattants	50 €	
RécréActions	500 €	
Romagnat Gym	2 000 €	
Romagnat Tennis Club	4 250 €	
Société de chasse Romagnat	600 €	
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €	
Souvenirs Français	160 €	
Tennis de table Romagnat	600 €	
Unicef	300 €	
<b>ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LE CCAS</b>	<b>2 400 €</b>	
Anim'age aux Tonnelles	300 €	
Association départementale des PEP	150 €	
La Causerie	1 500 €	
Croc'quête	150 €	
France Sclérose en Plaques	150 €	
Jeunesse au plein air	150 €	